

Accompagner, orienter et responsabiliser
les auteurs de violences conjugales



Bilan 2025

Table des matières

Contexte	4
Présentation d'ACORÈS	4
Le processus d'accompagnement	5
Coordination du CPCA	5
Pilotage du CPCA	5
Appui des équipes	5
Evaluation quantitative de l'activité.....	6
Orientations.....	6
Accompagnement individuel.....	6
Accompagnement collectif.....	7
Situation personnelle et familiale	10
Situation judiciaire.....	12
L'évolution des orientations.....	14
Points positifs	16
Difficultés rencontrées / freins repérés	17
Perspectives 2026.....	18
Annexe 1 – Bilan chiffré 2025	19
Annexe 2 – Bilan qualitatif 2025	23

Contexte

La prévention des violences au sein du couple constitue un enjeu essentiel des politiques publiques judiciaires, sociales et sanitaires. Dans ce contexte, le Grenelle des violences conjugales a mis en évidence la prévention du passage à l'acte ainsi que de la lutte contre la récidive. La création de centres de prise en charge des auteurs de violences a dès lors été identifiée comme un nouveau dispositif adéquat pour combattre les violences conjugales.

Le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances a acté en 2019 la mise en place de centres de suivi et de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA). Il est un nouvel outil majeur pour lutter contre les violences conjugales.

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie (FAS), avec le concours d'Emergence-s, de l'Œuvre Normande des Mères (ONM), de Nautilia et de l'Abri a répondu à cet appel à projet. Après une phase de préfiguration de 4 mois, le centre a ouvert le 1^{er} mars 2021.

Présentation d'ACORÈS

La FAS Normandie coordonne le premier CPCA en Normandie. Nommé ACORÈS, il intervient sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

ACORÈS s'appuie sur un consortium d'associations adhérentes et s'articule autour de quatre antennes définies selon le ressort des tribunaux judiciaires de la Cour d'Appel de Rouen :

- L'antenne de Dieppe portée par l'ONM,
- L'antenne du Havre portée par Nautilia,
- L'antenne de Rouen portée par Emergence-s,
- L'antenne d'Evreux portée par l'Association L'Abri.

Rôle :

Le CPCA a pour objectif de protéger les victimes et de prévenir toute récidive grâce à l'accompagnement, l'orientation et la responsabilisation des auteurs de violences conjugales.

Objectifs stratégiques :

1. Réduire les inégalités territoriales en matière de suivi et de prise en charge des auteurs de violences conjugales en développant un maillage territorial composé de 4 antennes ;
2. Définir un parcours de prise en charge des auteurs de violences conjugales en déployant un accompagnement pluridisciplinaire renforcé (médico-psycho-social) ;
3. Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs du judiciaire, du social, du médico-social et du sanitaire en développant une culture commune sur la spécificité de la prise en charge des auteurs de violences conjugales.

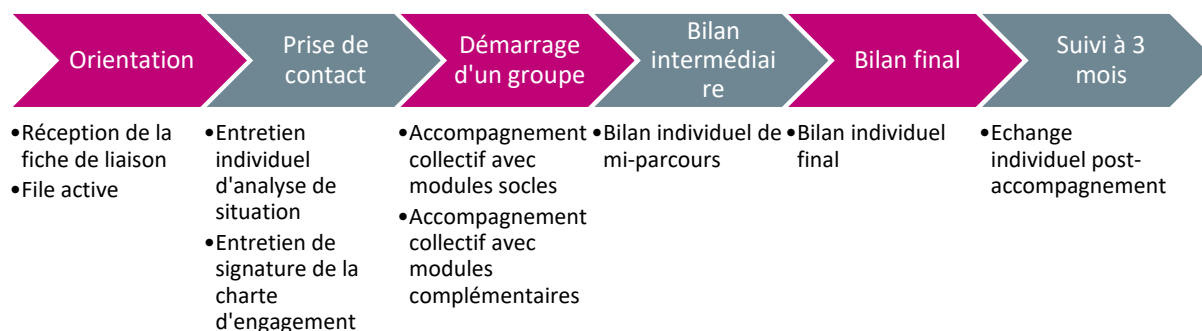
Moyens humains :

ACORÈS mobilise :

- 0,5 ETP au titre de la coordination interdépartementale portée par la FAS Normandie,
- Dans chaque antenne, un binôme composé d'un·e coordinateur·trice de parcours (0,5 ETP) et un·e psychologue (0,25 ETP).

En juin 2022, l'antenne de Dieppe a bénéficié d'un renfort de moyens humains (+0,3 ETP coordination de parcours et +0,25 ETP psychologue) afin de répondre au surcroît de l'activité.

Le processus d'accompagnement



Coordination du CPCA

Pilotage du CPCA

Au niveau national

Depuis 2022, ACORÈS s'implique dans les travaux de la coordination nationale, porté par l'association ARSL :

- Participation de la FAS Normandie aux réunions de réseaux,
- Contribution au suivi et à l'évaluation globale du dispositif,
- Participation des antennes aux groupes d'échanges de pratiques entre les psychologues...

Au niveau interdépartemental

En 2025, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a animé les instances suivantes :

- 1 comité de pilotage, avec l'ensemble des partenaires et financeurs,
- 2 comités techniques, avec la DRDFE et la Cour d'Appel de Rouen,
- 8 comités de coordination, avec les responsables d'antennes,
- 6 rencontres "coordinateur-rices / psychologues".

Appui des équipes

Formations

En 2025, la nouvelle équipe de l'antenne d'Evreux a été formée à la mise en œuvre à l'animation d'un groupe de parole d'auteurs de violences conjugales.

Séances d'analyses de pratiques professionnelles

Les séances d'analyses de pratiques professionnelles se déroulent tous les 2 mois avec deux intervenants psychologues cliniciens, thérapeutes familiaux.

En 2025, 6 demi-journées de séances d'analyses de pratiques professionnelles ont été organisées.

Evaluation quantitative de l'activité

Orientations

158 orientations :

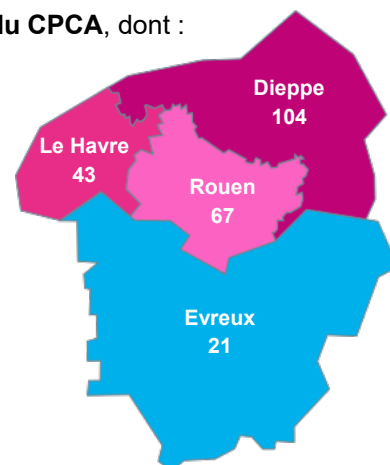
- 44 orientations en pré-sentenciel ;
- 101 orientations en post-sentenciel ;
- 14 volontaires.

La file active

Sur l'année 2025, **235 personnes ont été accompagnées dans le cadre du CPCA**, dont :

- **104** personnes à Dieppe ;
- **67** personnes à Rouen ;
- **43** personnes au Havre ;
- **22** personnes à Evreux.

155 personnes en sont sorties.



Au 31 décembre 2025, **110 personnes sont toujours en cours d'accompagnement.**

La liste d'attente

L'augmentation continue des orientations entraîne un décalage important entre le volume d'orientations et les capacités d'intégration dans un groupe.

En 2025 :

95 personnes orientées en 2024 ont été intégrées dans un groupe en 2025, soit 55 % des orientations de 2024.

78 personnes orientées en 2025 intégreront un groupe en 2026, soit 49% des orientations 2025.

Analyse :

Ce phénomène de report :

- Allonge les délais d'entrée dans le dispositif,
- Fragilise l'adhésion de certaines personnes,
- Nécessite un suivi individuel intermédiaire,
- Accroît la charge de travail des équipes.

Il traduit une tension structurelle entre augmentation des orientations et moyens humains constants.

Accompagnement individuel

544 entretiens individuels réalisés :

- 149 fiches de liaison reçues
- 198 entretiens d'analyse de situation ;
- 113 entretiens pour la signature de la charte d'engagement ;
- 95 rendez-vous de bilans intermédiaires, dont 55 concernent des personnes orientées en 2024.
- 88 rendez-vous de bilans finaux, dont 60 concernent des personnes orientées en 2024.
- 50 suivis à 3 mois par téléphone ou en rendez-vous physique.

Accompagnement collectif

211 séances collectives animées :

	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total
Nombre de groupes lancés en 2025	6	5	4	3	17
Nombre de personnes entrées sur les groupes	41	28	35	17	121

- 15 groupes se sont terminés en 2025, dont 5 groupes ayant démarré en 2024
- 4 groupes en cours au 31 décembre 2025 et se termineront en 2026 ;

Sur les 158 orientations :

- 66 personnes démarrent un groupe en 2025 ;
- 11 ne donnent pas suite avant l'intégration d'un groupe ;
- 14 personnes ont arrêté l'accompagnement en cours de groupe ;
- 40 personnes ont réalisé l'intégralité du parcours ;
- **62 personnes sont en attente d'un groupe**
- 27 personnes ont abandonné le parcours en 2025, soit 17% d'abandon

Le taux d'abandon a diminué en 2025 et s'explique par :

- Des orientations justes de la part des partenaires de la Justice
- Une diminution significative des orientations pour l'antenne du Havre, réduisant la tension sur les délais d'intégration,
- Un travail renforcé des équipes lors des entretiens exploratoires, favorisant l'adhésion en amont de l'intégration en groupe.

Cependant plusieurs fragilités demeurent :

- Les orientations en pré-sentenciel (+80 %) introduisent une instabilité : lorsque l'obligation de suivi est levée après le jugement, certaines personnes ne poursuivent pas leur engagement dans le dispositif.
- L'allongement des délais d'intégration (cf. Point ci-dessus sur la liste d'attente).

Rappel de l'organisation des modules socles et complémentaires :

L'accompagnement du CPCA exige l'organisation de 9-10 séances socles et 4 séances complémentaires obligatoires à choisir parmi les thématiques proposées.

Modules socles – intervenants

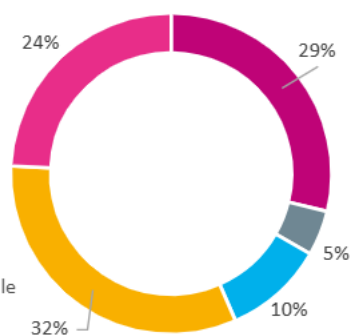
Séances	Rouen	Dieppe	Le Havre	Evreux
Séance : Pourquoi suis-je ici ?	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)
Séance : Les stéréotypes, à la base des violences	CIDFF	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CIDFF
Séance : La violence sous toutes ses formes	CIDFF	Ambassadeur VIF	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)
Séance : Les signes précurseurs de la violence	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CCM
Séance : La place de la loi	CPCA (binôme)	Avocate du barreau	AVRE76	CPIP
Séance : Le psycho-traumatisme des victimes	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	Psychologue de l'hôtel de Police	CCM
Séance : La communication dans le couple	Conseillère conjugale	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	Conseillère conjugale
Séance : La parentalité dans tout ça...	Relais Enfant Parent	CPCA (binôme)	SEMO les marronniers	Psychologue
Séance : Gestion des émotions	Conseillère conjugale	Intervenant SPCR	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)
Séance : Conduites addictives	La Boussole	Intervenant SPCR	Nautilia	CSAPA Parenthèse
Séance : Bilan de fin de cycle et perspectives	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)

Modules complémentaires

Séances	Rouen	Dieppe	Le Havre	Evreux
Séance : Communication non violente	Conseillère conjugale	CPCA (binôme)	Sophrologue et formatrice CNV	CPCA (binôme)
Séance : Gestion des émotions	Conseillère conjugale	-	CPCA (binôme)	-
Séance : Conduite addictive	La Boussole	-	CSAPA Nautilia	
Séance : La Parentalité	Relais Parent Enfant		SEMO les marronniers	
Séance libre	CPCA (binôme)	Intervenant SPCR ou CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)

Modules complémentaires

- Gestion des émotions
- CNV
- Conduite addictive
- Parentalité (2 ou 3)
- Représentation de l'Autre dans le couple



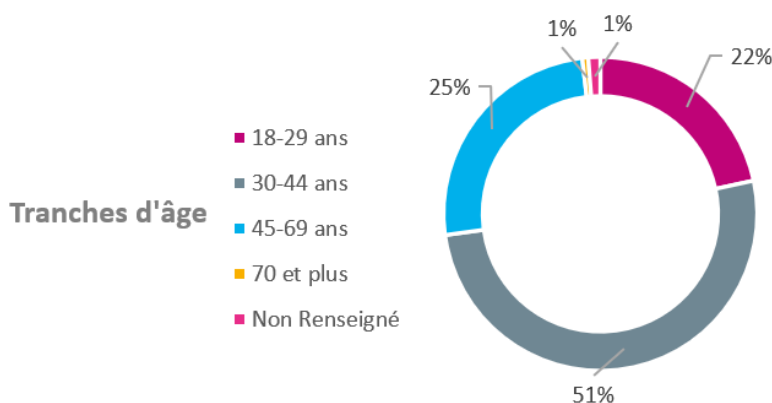
*Les chiffres sont calculés sur la base des groupes terminés en 2025

Publics orientés - profils

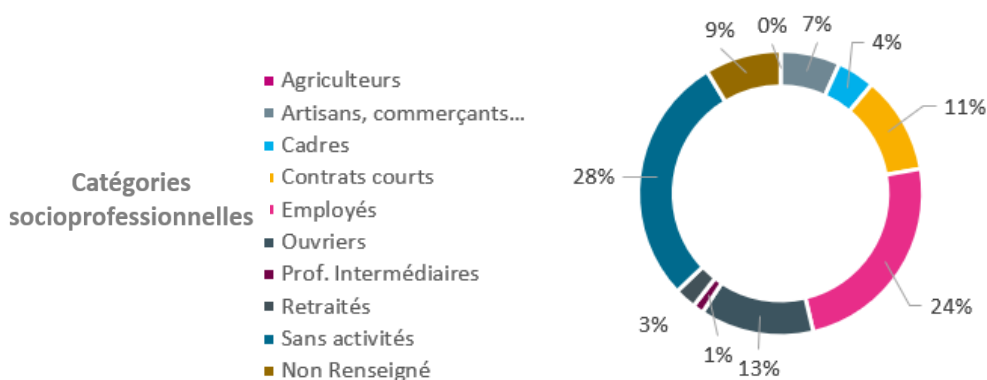
Situation personnelle et familiale

Légende des graphiques : les chiffres sont en pourcentage. L'ensemble des données brutes relatives à chaque antenne est disponible en annexe.

89% des personnes orientées vers le CPCA sont des hommes. **13** femmes ont été orientées, 7 sur l'antenne de Dieppe, 5 sur l'antenne de Rouen et 1 sur l'antenne du Havre.

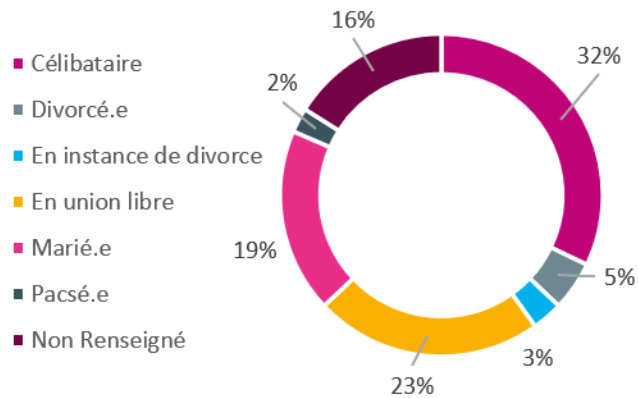


51% des personnes orientées se situent dans la tranche d'âge 30-44 ans. Cette tranche d'âge est la plus rencontrée sur toutes les antennes.



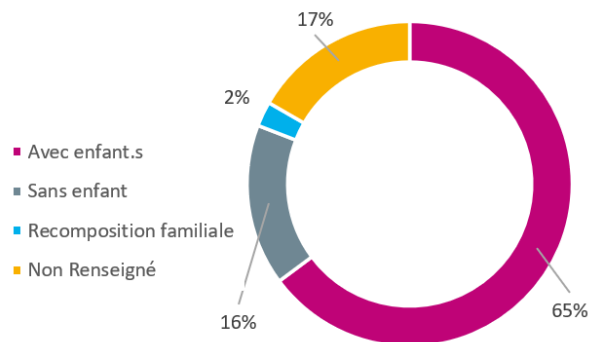
28% des personnes orientées sont sans activité professionnelle et **24%** sont employées. Cette tendance s'observe sur l'ensemble des quatre antennes.

Situation conjugale



32% des personnes orientées sont célibataires, **23%** sont en union libre et **19%** sont mariés.

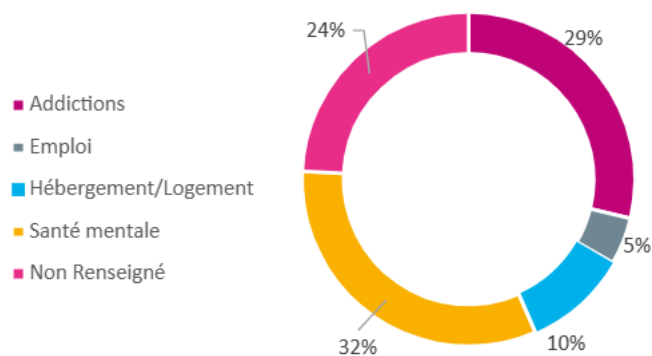
Situation familiale



65% des personnes orientées ont des enfants.

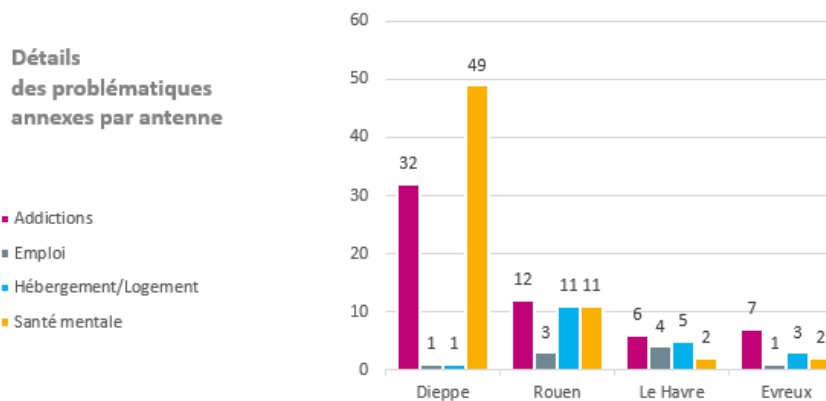
59% des personnes ont une problématique annexe, c'est-à-dire des problématiques autres que la violence.

Détails des problématiques annexes

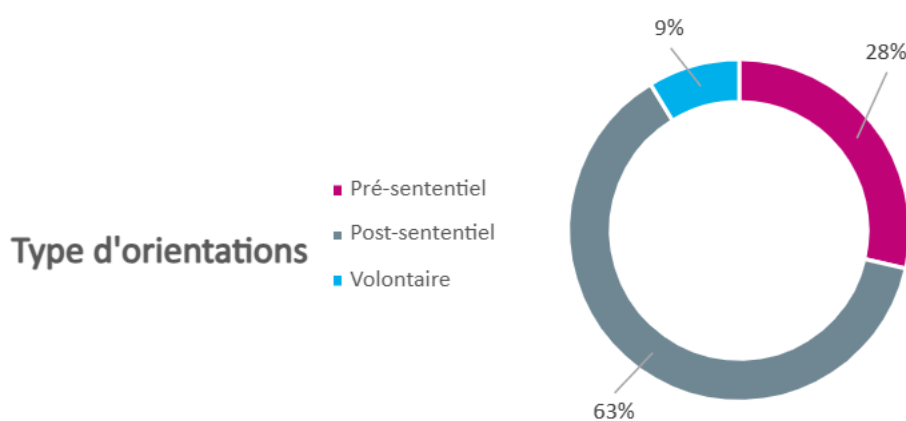


32% des personnes ont une problématique annexe de **santé mentale** et **29%** d'**addiction**.

Concernant le détail de ces problématiques, **29%** des personnes orientées sur l'ensemble des antennes présentent une ou des addictions.

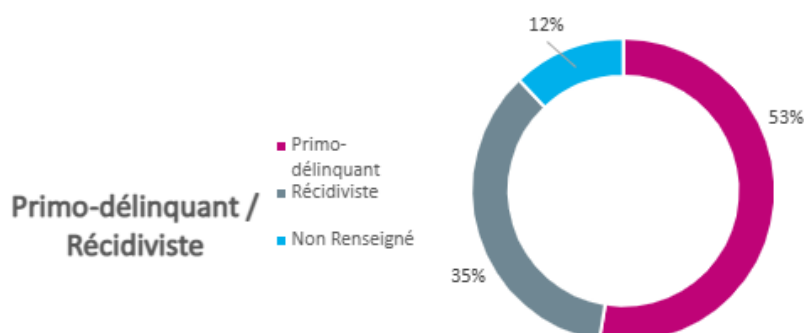


Situation judiciaire



63% des orientations sont faites en post-sentenciel.

Sur le Havre et Dieppe, la décision a été prise l'arrêt des suivis en pré-sentenciel afin de prioriser les post-sentenciel pour résorber la liste d'attente.



53% des personnes orientées sont primo-délinquantes.

Commentaires sur l'évolution des profils des auteurs

Depuis l'ouverture du centre, les profils des auteur·ices sont quasiment identiques sur la majorité des items et sur l'ensemble des antennes.

Les équipes médico-psycho-sociales constatent :

- Des personnes globalement moins précaires qu'au démarrage du CPCA avec des personnes insérées professionnellement,
- Une augmentation des situations présentant des faits de violence plus sévères, avec des condamnations pour faits graves et un passage en détention avant l'arrivée sur le groupe
- Davantage de personnes extérieures avec une grande distance géographique (+1 heure)
- Davantage de sortants de détention,
- Une augmentation du nombre de femmes orientées,
- Des personnes exprimant une recherche de compréhension quant à leur passage à l'acte,
- Une plus grande hétérogénéité des groupes (âge, catégorie socio-professionnelle, parcours).

Evolutions marquantes des profils entre 2024 et 2025 :

- Plus de femmes en 2025 (13 en 2025 contre 3 en 2024)
- Situation conjugale : moins de célibataires, plus de couples en union libre et de couples mariés
- Augmentation de la proportion de primo délinquants (44% en 2024 contre 53% en 2025)

Commentaires des équipes médico-psycho-sociales :

Antenne de Dieppe : « Il y a eu davantage de femmes, il y a eu moins de profils précaires avec moins de cumul de critères de vulnérabilité. »

Antenne du Havre : « Il n'y a pas d'évolution constatée, les profils sont plutôt des récidivistes ou des personnes accusées pour faits graves. On constate qu'il y a plus de violences psychologiques, perverse et manipulateur. »

Antenne de Rouen : « Il y a plus de volontaires et plus de femmes avec obligation de CPCA, les profils sont plus « coriaces » (sortie de détention longue (1,5 à 3 ans) pour faits plus graves), plusieurs personnes sur peines mixtes (DDSE : bracelet) des personnes avec récidive. »

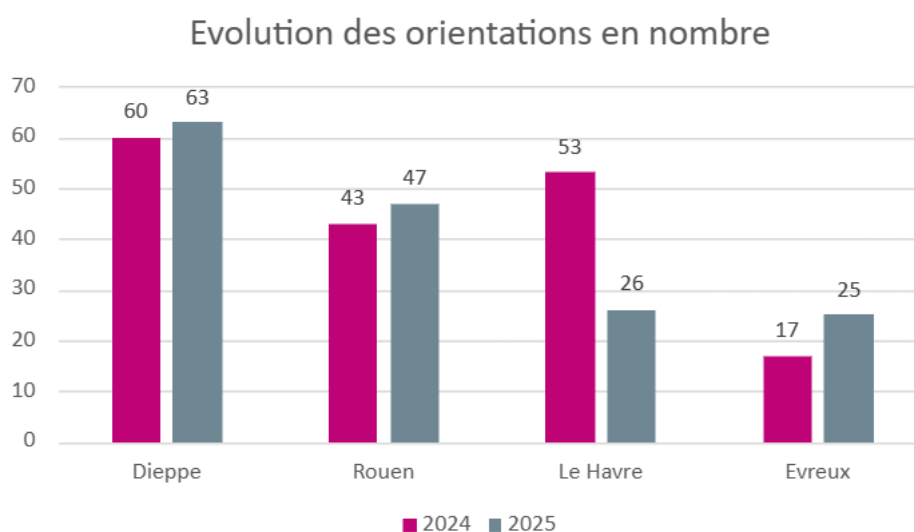
Antenne d'Evreux : « Avant on avait plutôt des profils plus limités niveau apprentissage, cette année les personnes accompagnées sont en emploi et sont investies dans l'accompagnement, ils s'approprient le contenu des séances, ils assument leurs actes. »

« Il y a de plus en plus de volontaires, le CPCA se fait de plus en plus connaître. Il y a plus de participants avec une forte distance géographique, cela leur permet de conserver leur confidentialité. »

Evaluation qualitative de l'activité

L'évolution des orientations

Entre le 1^{er} mars 2021 et le 31 décembre 2025, ACORÈS a reçu 699 orientations, majoritairement en provenance de la justice, par l'intermédiaire des associations de contrôle socio-judiciaire et des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP).



Entre 2024 et 2025, les orientations ont évolué.

En termes de volume, elles ont diminué de 7%, passant de 173 à 161 orientations.

Cette évolution globale masque une dynamique différente selon les territoires.

- Sur les antennes de Dieppe, Rouen et le Havre, le nombre d'orientations progresse.
- Sur l'antenne du Havre, il est constaté une diminution significative des orientations (-49%). Cette baisse ne traduit pas une diminution des besoins sur le territoire, mais un ajustement concerté avec le tribunal, à la suite des alertes formulées par l'antenne concernant la tension sur les capacités d'accueil. Cet ajustement a permis de revenir au volume initialement prévu, afin de préserver la qualité de l'accompagnement et de garantir des délais compatibles avec les objectifs du dispositif.
- Sur l'antenne d'Evreux, la rencontre du substitut du procureur et du SPIP début 2025 a permis de rétablir une dynamique partenariale, se traduisant par une reprise des orientations.

Le bilan intermédiaire est un point d'étape avec la personne à mi-parcours de l'accompagnement collectif.

Les retours des équipes sur ces entretiens de bilans intermédiaires sont très positifs. Elles constatent très régulièrement une évolution positive du positionnement de la personne sur les séances suivantes.

Le bilan final permet de faire le point sur l'accompagnement dans sa globalité et d'orienter la personne vers des partenaires locaux selon les problématiques identifiées et restantes à travailler.

Le retour des équipes sur ces bilans sont très positifs. Il est observé une modification des comportements dans la vie quotidienne, une prise de conscience de leurs propres représentations sur le « conjoint violent » et sur leurs responsabilités personnelles.

Il est également constaté une réelle prise de conscience de la nécessité de poursuivre le travail engagé après la sortie du dispositif. Même les personnes, pour lesquelles la violence semblait ancrée dans des modèles profonds et donc difficiles à déconstruire, semblent avoir perçues les conséquences néfastes de leur comportement, que ce soit pour elles ou les autres. Les personnes se disent volontaires pour être orientées vers des relais extérieurs lorsqu'elles n'ont pas encore achevé leur cheminement.

Le dispositif met en lumière de la nécessité de davantage de prévention autour des violences sous toutes leurs formes.

Les partenaires et intervenants extérieurs

Les équipes sont très satisfaites des liens de **qualité tissés avec les partenaires locaux**, notamment avec une **bonne communication entre les acteurs et une complémentarité au niveau de leur intervention** lors des séances de groupe.

Le dispositif est bien présenté par les équipes, ce qui donne une **bonne image de l'accompagnement** et de vraies indications à la justice sur la personne et permet aux équipes d'être sollicitées par les partenaires extérieurs.

Les équipes souhaitent **développer ce réseau partenaires** et intervenir sur des événements autour des violences conjugales, cela est malheureusement **rendu difficile par le manque de temps et de moyens financiers**.

Actions avec les partenaires locaux en 2025 :

En 2025, les antennes ont poursuivi les rencontres avec les partenaires : les équipes ont été sollicitées pour présenter le dispositif auprès de Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO).

L'antenne du Havre a dispensé une **formation de sensibilisation sur les violences conjugales** auprès de leurs partenaires havrais.

L'antenne d'Evreux a mis en place des séances avec une **sophrologue** sur un des modules complémentaires.

L'antenne de Rouen a eu l'opportunité de travailler avec la salle de spectacle l'Étincelle pour une intervention à l'issue d'une **pièce de théâtre autour des violences conjugales** ainsi que la participation d'une journée « En quête de Justice » au théâtre des deux Rives". L'équipe est également intervenue lors de la journée "Santé" organisée par l'agglomération d'Elbeuf sur le thème des violences.

L'antenne de Dieppe a choisi pour son comité territorial de 2025 de mettre en avant le travail partenarial sur le territoire avec **une table ronde « Quelle articulation entre accompagnement psycho-social et mesures de justice ? »** avec un représentant du Tribunal Dieppe, la Directrice du SPIP, un CPIP du SPIP Dieppe, deux référentes socio-judiciaire de la Fondation Les Nids et les professionnels du CPA.

Orientations en fin de dispositif

A la fin du dispositif, les antennes peuvent être amenées à orienter les personnes vers divers partenaires pour un soutien psychologique, une aide au logement, une aide à l'insertion dans l'emploi, un accompagnement sur les conduites addictives, selon les problématiques identifiées.

Les équipes identifient la nécessité, dans une majorité des cas, de **poursuivre un accompagnement individuel sur le volet psychologique.**

Plusieurs solutions et partenaires sont mobilisées par les antennes. Par exemple, l'antenne d'Évreux dispose d'une convention avec le Nouvel Hôpital de Navarre et les antennes du Havre et de Rouen sont en lien avec les UTAC (Unité Thérapeutique pour Auteurs de violences Conjugales) de leur territoire permettant une grande complémentarité de la prise en charge des auteurs.

En revanche, l'antenne de Dieppe rencontre d'importantes difficultés sur le suivi psychologique. En effet, sur le territoire, les solutions de suivi sont peu nombreuses et les délais d'attente et de prise en charge sont très longs.

Points positifs

Retours formulés par la coordination interdépartementale et par les antennes

Plusieurs points forts sont soulignés par la coordination et les équipes :

- L'articulation fluide et réactive entre l'équipe de la FAS et les équipes des antennes ;
- Le soutien institutionnel affirmé de la Cour d'Appel de Rouen et de la DRDFE ;
- La dynamique partenariale solide sur les territoires ;
- Le travail de proximité avec les acteurs de la justice permettant des orientations adaptées, une réactivité selon les besoins, un fonctionnement adapté aux spécificités locales ;
- Le professionnalisme et l'implication des équipes garantissant la qualité de l'accompagnement malgré les tensions ;
- La montée en compétences continue des équipes, soutenue par les formations, les APP et le travail en binôme ;
- Une dynamique positive sur l'antenne d'Évreux, marquée par une reprise progressive des orientations et l'engagement d'une nouvelle équipe.
- La liste d'attente se résorbe pour l'antenne du Havre (par le biais de groupes plus nombreux jusqu'à 10 personnes)

Difficultés rencontrées / freins repérés

Retours formulés par la coordination interdépartementale et par les antennes

Les retours de la coordination interdépartementale et des antennes mettent en évidence plusieurs **tensions structurelles**.

1. Des capacités d'accueil sous tension

L'augmentation continue des orientations, conjuguée à des moyens humains contraints, entraîne :

- Un allongement des délais de prise en charge ;
- Une augmentation des files actives ;
- Une pression sur la composition et la taille des groupes.

2. Un modèle économique fragile

Le dispositif demeure confronté à :

Des tensions financières persistantes ;

Des difficultés à mobiliser des co-financements, notamment auprès des collectivités ;

L'arrêt de certains financements complémentaires ;

L'attente d'arbitrages nationaux concernant le financement 2025.

Cette instabilité limite les perspectives de développement et fragilise la capacité d'anticipation des antennes.

Des difficultés spécifiques à certains territoires :

- A Dieppe, en lien avec la capacité de prise en charge et le nombre d'orientations 2025, il a été demandé en octobre 2025 l'arrêt des orientations en pré-sentenciel sur l'antenne, à l'exception des orientations HAVIF / CPCA. De plus, les délais d'accès au suivi psychologique demeurent particulièrement longs.
- A Dieppe, Evreux, Rouen, l'éloignement géographique et l'absence de solutions de transport adaptées constituent un frein pour certaines personnes orientées.
- Au Havre, la baisse apparente des orientations en 2025 n'est pas liée à une diminution des besoins, mais résulte d'un effort du tribunal pour soulager l'antenne, face à la surcharge (il a été décidé de suspendre temporairement les orientations en pré-sentenciel).
- A Evreux, 11 personnes orientées habitaient en dehors d'Evreux. Les lieux de vie étant trop éloignés les uns des autres, il n'a pas été possible de constituer un groupe sur un autre territoire du département. Des co-voiturages ont pu être organisés pour certains et d'autres, dépendants des transports en commun arrivaient tôt avant la séance.

Perspectives 2026

Face à ces constats, deux orientations prioritaires sont posées pour 2026.

1. Stabiliser et consolider le modèle économique

La priorité sera de sécuriser le financement du dispositif afin de garantir la continuité et l'efficacité de l'activité.

À défaut de perspectives financières fiables, il a été décidé d'ajuster le volume global d'orientations au niveau initialement prévu (100 orientations annuelles, soit 25 personnes accompagnées par antenne), afin de préserver la qualité de l'accompagnement et d'assurer un équilibre soutenable pour les équipes. Toutefois, cette régulation implique une réduction significative du nombre d'orientations sur certains territoires, alors même que les besoins demeurent élevés.

Afin d'accélérer la recherche de financements et de sécuriser le dispositif, la coordination interdépartementale organisera une conférence des financeurs. Cette instance visera à réunir l'ensemble des partenaires concernés pour identifier des solutions partagées et renforcer la mobilisation des ressources.

2. Renforcer la dynamique professionnelle et la qualité des pratiques

Deux temps de travail inter-antennes seront organisés afin de poursuivre l'évolution des pratiques et des outils.

Les équipes ont développé des compétences spécifiques et une expertise reconnue. Elles expriment la volonté de poursuivre et d'élargir leur intervention, sous réserve de moyens adaptés.

Annexe 1

Bilan chiffré 2025

Chiffres au 31 décembre 2025

Profils des auteurs

Civilité						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	%
Hommes	56	42	24	22	144	89%
Femmes	7	5	1	0	13	8%
NR	0	0	1	0	4	3%
Total	63	47	26	22	158	100%

Tranche d'âge						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	%
18-29 ans	15	12	5	2	35	22%
30-44 ans	31	23	16	13	83	51%
45-69 ans	17	12	5	4	41	25%
70 et plus	0	0	0	2	1	1%
NR	0	0	0	0	1	1%
Total	63	47	26	22	158	100%

Catégories socio-professionnelles						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	%
Agriculteurs	0	0	0	0	0	0
Artisans, commerçants...	4	3	3	1	11	7%
Cadres	4	2	1	0	7	4%
Contrats courts	7	0	7	4	18	11%
Employés	14	11	5	9	39	24%
Ouvriers	9	12	0	0	21	13%
Prof. Intermédiaires	0	2	0	0	2	1%
Retraités	2	0	0	2	4	2%
Sans activités	18	17	8	3	46	28%
NR	5	0	2	3	13	9%
Total	63	47	26	22	158	100%

Situation conjugale						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	%
Célibataire	20	18	10	4	52	32%
Divorcé.e	3	4	0	1	8	5%
En instance de divorce	2	1	1	1	5	3%
En union libre	16	7	7	7	37	23%
Marié.e	13	6	4	7	30	19%
Pacsé.e	2	2	0	0	4	2%
NR	7	9	4	3	25	16%
Total	63	47	26	22	158	100%

Situation familiale						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	%
Avec enfant.s	47	32	15	11	105	65%
Sans enfant	9	6	6	5	26	16%
Recomposition familiale	0	1	1	2	4	2%
NR	7	8	4	4	26	17%
Total	63	47	26	22	158	100%

Personne isolée						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	%
Oui	2	9	2	1	14	9%
Non	54	30	17	20	121	75%
NR	7	8	7	1	26	17%
Total	63	47	26	22	158	100%

Problématiques annexes						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	%
Oui	52	26	9	8	95	59%
Non	6	14	13	8	41	25%
NR	5	7	4	10	26	16%
Total	63	47	26	26	158	100%

Problématiques annexes multiples						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	%
1	25	13	5	7	50	51%
2	29	6	1	0	36	37%
3 et +	0	6	4	2	12	12%
Total	54	25	10	9	98	100%

Détail des problématiques annexes						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	%
Addictions	32	12	6	7	57	29%
Emploi	1	3	4	1	9	5%
Hébergement/Logement	1	11	5	3	20	10%
Santé mentale	49	11	2	2	64	32%
NR	9	8	19	13	49	25%
Total	92	45	36	26	199	100%

File active

File active au 31/12/2025					
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total
File active au 31/12/2024	55	38	60	12	165
Entrées / Orientations	63	47	26	26	162
Sorties 2024	14	18	43	17	92
Nb personnes accompagnées	118	85	86	38	327
Total au 31 décembre 2025	104	67	43	21	235

Orientations

Type d'admission						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	%
Pré-sententiel	23	20	0	3	46	29%
Post-sententiel	34	22	26	19	101	63%
Volontaire	6	4	1	3	14	9%
NR	0	0	0	0	0	0%
Total	63	46	26	26	158	100%

Si volontaire - Participation financière						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	%
Oui	6	1	0	3	10	83%
Non	0	0	1	0	0	0%
NR	0	2	0	0	2	17%
Total	6	3	0	3	12	100%

Primo-délinquant / récidiviste						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	%
Primo-délinquant	40	28	12	4	84	52%
Récidiviste	22	14	9	13	58	35%
NR	1	2	5	9	17	12%
Volontaire (hors Justice)	0	3	1	0	4	2%
Total	63	47	27	26	158	100%

Accompagnement individuel :

	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Fiches de liaisons reçues	57	44	26	22	149	
Entretiens individuels						
Analyse de situation	117	23	37	21	198	36%
<i>dont entrée en 2024</i>	44	28	17	0	0	
Signature de Charte	39	29	26	19	113	21%
<i>dont entrée en 2024</i>	16	29	20	0	0	
Bilan intermédiaire	34	19	31	11	95	17%
<i>dont entrée en 2024</i>	19	5	31	0	55	
Bilan final	33	15	29	11	88	16%
<i>dont entrée en 2024</i>	26	5	29	0	60	
Suivi à 3 mois	26	13	0	11	50	9%
<i>dont entrée en 2024</i>	25	11	0	0	0	
Total	249	99	123	73	544	100%

Accompagnement collectif

Parcours global - Orientations en 2025						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	%
Entrées dans un groupe	21	21	5	19	66	48%
En attente d'un groupe	23	17	17	5	62	45%
Abandon avant un groupe	4	1	4	1	10	7%
Total	48	39	26	25	138	100%

Annexe 2

Bilan qualitatif 2025

Retours formulés par les partenaires

Antenne du Havre

- **Partenaire intervenant sur le module "Parentalité" :**

*"Les groupes de parole autour de la parentalité interviennent à un moment crucial du déroulé du dispositif. **Bien que toute personne du groupe ne soit pas forcément concernée par une parentalité directe, elle vient résonner en chacun, amenant des échanges forts sur le vécu et les représentations.** Cela est toujours très riche et la présence du binôme professionnel référent du dispositif et une vraie force vive pour le groupe, incarnant le cadre et la confiance."*

- **Partenaire intervenant sur le module "Place de la loi" :**

*"Les petits groupes sont beaucoup plus agréables pour travailler et permettent des échanges riches".
"La participation de l'équipe pédagogique est toujours très appréciée"*

- **Partenaire intervenant sur "Communication non violente / représentation de l'autre dans le couple" :**

"Tout se passe très bien dans ces ateliers et je peux compter sur la participation active et collaborative des deux professionnelles présentes lors de ces séances. La majorité des participants est attentive et ouverte à ce concept."

"Le seul point " négatif" est la durée de ces ateliers, trop courte pour apporter la théorie attendue et proposer une animation d'attention et d'écoute de type CNV. Cela nécessite beaucoup de jonglage et donc de frustration."

Antenne de Dieppe

- **Retour de l'association de contrôle judiciaire**

"Les personnes accompagnées sont dubitatives quant à l'accompagnement et les objectifs du CPCA. Nous nous leur expliquons l'objectif de ce dispositif, elles semblent rapidement rassurées dès la première rencontre avec l'équipe pédagogique. "

*"Nous constatons **l'intérêt de cette prise en charge pour les personnes qui se sont engagées autour de leur conjugalité, de la gestion de leurs émotions, et ce en complémentarité l'accompagnement mené auprès de ces mêmes personnes.**"*

- **Retour du SPIP**

*"Nous souhaitons **insister sur le maintien de la qualité de l'accompagnement et de la réactivité de l'équipe pédagogique.** De même que sur la qualité des échanges entre l'équipe du CPCA et les membres du SPIP, les liens sont étroits et constructifs, dans le respect des missions de chacun.*

Nous considérons que ce dispositif reste pertinent. Le programme et le contenu permettent pour certaines personnes sous-main de justice de prévenir le passage à l'acte des auteurs de violences intrafamiliales et de lutter contre la récidive.

Le passage des auteurs de VIF par le CPCA aide le SPIP à dégager les axes de travail prioritaires et à définir un plan d'accompagnement, d'où la nécessité de plutôt l'inclure dans la phase post sentencielle."

- **Retour du service HAVIF (hébergement des auteurs de violences conjugales)**

*"Dans le cadre du dispositif d'hébergement HAVIF, la participation au CPCA est imposée en parallèle de la prise en charge. **Nous constatons un véritable changement entre l'entrée des auteurs sur le dispositif et leur évolution au fil des séances.** Malgré les appréhensions initiales liées à l'intégration d'un groupe où ils doivent évoquer les violences commises, une évolution positive de leur comportement apparaît rapidement.*

***La prise de conscience de leur responsabilité se développe progressivement,** et les échanges réalisés lors des groupes constituent un support de travail important. Bien que le contenu des discussions tenues durant ces temps collectifs reste confidentiel, les personnes hébergées choisissent fréquemment de nous faire part de leur propre analyse de leur situation.*

***Nous observons ainsi des prises de conscience significatives, notamment la capacité à se mettre à la place de la victime.** Ces évolutions représentent un réel bénéfice pour la prise en charge*

au sein du dispositif HAVIF, en **renforçant l'acceptation de la situation et l'engagement dans le processus de changement.**»

- **Retour des partenaires intervenants sur Evreux**

« Très bon groupe, une bonne dynamique collective, **une prise de conscience des actes commis** »
CIDFF

« Groupe intéressant et participatif » TANDEM

« Il y a une **bonne évolution du groupe** vis-à-vis de la 1ère séance animée. Un questionnaire intéressant sur le sujet de la violence conjugale » Conseillères conjugales du département de l'Eure

- **Retour des partenaires intervenants sur Rouen**

Relais Enfants Parents « les groupe sont dynamiques. La parole circule facilement entre l'intervenante et les participants. »

Retours formulés par les auteurs·ices accompagnés·es

Témoignage sur l'antenne de Rouen :

« Ça a permis de remettre pas mal de choses en question » et de remettre « les pendules à l'heure ».
« Ça a bouleversé pas mal de choses », « ça a débloqué ma façon d'être au monde »

« Je suis plus calme, plus réfléchi, et moins agressif » : « le CPCA m'a permis de travailler sur ma mentalité. Je suis devenu pacifiste. Les conflits n'amènent à rien »

« Ces échanges d'expériences lui ont permis de mieux comprendre, « de mieux se rendre compte des choses ». « On pouvait faire la différence » Il note que le travail en groupe lui est plus bénéfique que les accompagnements individuels. Il lui est effectivement plus simple de parler à partir d'un thème de séance, même si cela l'amène à évoquer son histoire et sa situation personnelle : « c'est plus facile. Parler de moi, je n'en vois pas l'intérêt, ça me bloque ».

« Entendre le discours d'un homme c'est surprenant » « je ne dis plus les choses de la même manière »
« je me suis rendu compte que je ne comprenais rien j'étais dans mon truc et j'étais sûr d'avoir raison en plus donc ça me faisait monter dans les tours » « je dois travailler le changement par rapport à ma culture » « je me libère grâce au groupe avant j'en aurais jamais parlé »

Témoignages sur l'antenne du Havre :

« J'ai un peu oublié des rendez-vous, mais j'ai retenu qu'il faut pas taper la femme. Si ça va pas, je prends ma veste et je sors. »

« Ca m'a appris à me contrôler, à réagir différemment. »

« C'était bien. J'ai appris beaucoup de choses par rapport aux formes de violences, la loi sur les violences ici. J'ai regretté, maintenant j'ai tout perdu. Maintenant ma femme a peur de moi, elle a des sentiments mais elle a peur. »

« C'était très bien, j'ai apprécié les groupes de parole, ça été. Je peux essayer d'être plus serein, plus zen, de garder mon self contrôle.

Les séances sur le dialogue et tout ce qui s'en suit, sur la communication non violente, ce sujet-là m'a intéressé. J'ai découvert des facettes de moi que je ne connaissais pas : la communication ; moi quand ça communique plus, je prends mes cliques et mes claques, je m'en vais. Là je sais qu'il faut rentrer dans le dialogue serein et tout ce qui s'en suit. »

Témoignages sur l'antenne de Dieppe :

« J'ai pu, grâce à l'accompagnement, aborder des sujets dont je n'avais jamais vraiment parlé. Ce que vous avez dit, c'est vrai, il y a comme une forme de vérité là-dedans. C'est ça qui me touche, parce que pour moi, c'est un peu une honte. Certaines choses m'ont fait mal, j'ai eu du mal à dormir après certaines séances, mais ça m'a aussi fait réfléchir sur beaucoup de choses. Aujourd'hui, je sens qu'il faut que j'arrive à me libérer de ce que je garde en moi, même si je n'aime pas trop revenir sur ce qui s'est passé avant. »

« Depuis, j'ai beaucoup cheminé. Ces six mois d'accompagnement, avec vous et au sein du groupe, m'ont permis de comprendre pourquoi je n'avais pas su gérer mes émotions et de reconnaître aujourd'hui les signes précurseurs de certaines situations. »

« Je veux dire merci, parce que ces six mois m'ont beaucoup appris. Au départ, je pensais que tout cela ne servait à rien, que ce n'était pas pour moi. Je me disais : "je n'ai pas besoin d'aide, tout ça c'est du vent". Mais en réalité, cet accompagnement m'a été très utile.

J'ai senti un vrai changement dans ma manière de réfléchir à ces sujets. Aujourd'hui, quand je discute avec ma femme, ce n'est plus du tout comme avant : nos échanges sont plus calmes, plus apaisés, même si les difficultés existent encore, notamment financières. Notre relation a complètement changé. J'ai l'impression de redécouvrir ma femme.

J'ai aussi appris à passer plus de temps avec mes enfants, et ça, c'est très positif. Grâce à cet accompagnement, j'ai pu évoquer des choses personnelles, notamment avec ma mère, des sujets dont je n'aurais jamais parlé avant.

Pour moi, ce parcours n'a été que du positif. Je compte d'ailleurs continuer le suivi psychologique que j'ai commencé à l'hôpital de Dieppe. Et pour conclure, je dirais que c'est une chance d'avoir eu affaire à vous, car sans cet accompagnement, la situation aurait pu devenir bien plus grave. »

« En fait, ça m'a permis de me remettre en question et de travailler sur moi. Ça m'a aidé à comprendre certaines choses, auxquelles je ne pensais pas vraiment avant. Par exemple, des émotions, des comportements, ou encore mes conduites addictives liées à mes problèmes. Ça m'a aussi permis de prendre du recul. »

"Pour moi, parler de tout ça et échanger avec les autres fait beaucoup de bien, c'est vrai, je l'avoue. Cela change une personne. Au début, la première fois que je suis venu, je connaissais personne et je me suis demandé ce que je faisais là. Mais au fil du temps, j'ai compris que c'était important.

Je me rends compte maintenant que certaines choses que j'ai faites n'étaient pas les bonnes, comme je le reconnais. C'est un processus qui aurait peut-être dû commencer plus tôt, mais en participant régulièrement et en partageant avec ma femme via la conseillère conjugale chaque mois, cela nous fait vraiment du bien."

Témoignages sur l'antenne d'Evreux :

«Je suis très satisfait d'avoir participé aux ateliers, cela m'a permis de comprendre l'origine de ma violence, j'espère désormais vivre une relation saine ».

«J'ai appris beaucoup de choses, notamment des outils sur la gestion des émotions. J'arrive désormais mieux à contrôler ma colère »

«Je remercie l'équipe pour l'écoute et le non-jugement, j'ai pris conscience de mes actes et des conséquences sur la victime, j'ai aussi appris de mes erreurs »

« Au départ, je ne voulais pas venir mais après quelques séances, j'aimais bien venir car j'ai appris beaucoup de choses que j'applique dans ma vie. Je remercie l'équipe de toujours répondre à nos questions ».

Retours formulés par les équipes médico-psycho-sociales

Antenne de Rouen

“L’hétérogénéité des profils dans leur génération, origines, leur éducation... nous pousse à **inventer et innover dans nos modalités d’intervention et faire évoluer nos contenus**. Ils nous disent souvent qu’ils apprennent beaucoup de choses pendant les séances et **nous aussi nous apprenons** à chacune d’entre elle.”

“Intervenir au sein du CPCA est très **riche humainement et professionnellement**. Cette modalité de prise en charge **oblige à toujours se questionner pour mieux faire passer notre message de lutte contre la violence au sein du couple** auprès des personnes accompagnées. Leur montrer d’autres manières d’être et de faire possibles et susciter le doute en elles est très intéressant. **Il est chouette de voir que ça bouge et que les petites graines que nous semons ont peut-être permis de changer leur regard sur les autres et sur elles-mêmes**. Le travail avec l’ensemble des professionnels des autres antennes, ainsi qu’avec les différents partenaires nous apprend aussi beaucoup sur nous-même et sur notre travail.”

Antenne de Dieppe

“L’accompagnement mis en œuvre au sein du CPCA présente un intérêt majeur. Le travail en groupe est très porteur et favorise une réflexion constructive entre les participants.

Au-delà de l’obligation judiciaire, **il est observé une réelle adhésion des personnes orientées vers le dispositif. Le taux d’absence est très faible et l’implication des participants est globalement positive**. Les thématiques abordées lors des séances sont en adéquation avec les besoins identifiés, et les profils des personnes orientées sont cohérents avec les problématiques repérées.

L’accompagnement proposé, que ce soit en pré ou post-sentenciel, prend tout son sens pour accompagner la décision judiciaire, travailler autour de la conjugalité notamment dans les situations de séparation du couple ou de reprise de contact lorsque celle-ci est autorisée par la justice.”

Antenne d’Evreux

« Le dispositif est fort intéressant et très bénéfique pour les auteurs de violences conjugales. **Cela permet de mener un vrai travail sur la notion de la violence conjugale et ses conséquences**. Les participants malgré cette interdiction sont très volontaires et participatifs. Certains veulent **comprendre les raisons du passage à l’acte et surtout changer de comportement**. Le CPCA est un dispositif essentiel pour accompagner les auteurs de violences conjugales et ainsi éviter toutes récidives. Nous adaptons nos séances à chaque nouveau groupe en prenant en compte les améliorations. »

Antenne du Havre

« Nous avons pris parti de créer un fil rouge à deux, de fait, le binôme est présent à chaque séance, de la première à la treizième. **Les deux regards nous semblent essentiels à l’accompagnement des personnes** que nous recevons qui peuvent nous solliciter au besoin : **sur le volet psychologique, social ou éducatif**.

Par ailleurs, les liens créés avec les binômes des autres CPCA sont riches tant dans l’échanges de **situations cliniques que dans la transmission de nouveaux outils**, permettant ainsi de **faire évoluer et d’adapter les séances** au différents profils rencontrés sur les groupes. »



**Centre de suivi et de Prise en Charge
des Auteurs de violences conjugales**

Coordination interdépartementale :

Fédération des acteurs de la solidarité Normandie
Immeuble Alpha, 9, rue Georges Braque - 76000 ROUEN
Email : accueil.normandie@federationsolidarite.org

Contact des antennes :

Rouen

Emergence-s : 67, Place Saint Paul - 76000 Rouen
Email : cpc.acores.rouen@emergence-s.fr

Dieppe

Œuvre Normande des Mères : 10, avenue du Général Leclerc - 76200 DIEPPE
Email : cpc.acores.dieppe@onm.fr

Le Havre

Nautilia : 06, place Jules Ferry - 76600 LE HAVRE
Email : cpc.acores.lehavre@oppelia.fr

Evreux

L'Abri : 9, boulevard de la Buffardière - 27000 EVREUX
Email : cpc.acores.evreux@abriasso.org

